

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**CEREMONIE SOLENNELLE DE PRESTATION DE SERMENT DU
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

ALLOCUTION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LUNDI 14 DECEMBRE 2020

Madame et Messieurs les Chefs d'Etat ;

Madame la Première Dame ;

Monsieur le Vice-Président ;

Madame et Messieurs les Premiers Ministres, Chefs de Gouvernement ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Monsieur le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales, régionales et bilatérales ;

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Constitutionnel ;

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel ;

Mesdames et Messieurs les Elus ;

Messieurs les Officiers Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Chefs des Partis Politiques ;

Honorables Rois et Chefs traditionnels ;

Distingués Chefs Religieux ;

Chers Amis ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes chers Compatriotes ;

Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements aux Chefs d'Etat des pays frères qui ont effectué le déplacement pour participer à cette cérémonie d'investiture, à savoir :

Son Excellence Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin ;

Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président du Burkina Faso ;

Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo ;

Son Excellence Madame Sahle-Work Zewde, Présidente de la République Fédérale d'Éthiopie ;

Son Excellence Monsieur Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ;

Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau ;

Son Excellence Monsieur George Weah, Président de la République du Liberia ;
Son Excellence Monsieur Bah N'Daw, Président de la Transition et Chef de l'Etat Malien ;

Son Excellence Monsieur Mohamed Ould El-Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie ;

Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger ;

Son Excellence Monsieur Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone et Madame ;

Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;

Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise.

Madame et Messieurs les Chefs d'Etat, je voudrais vous témoigner ma profonde gratitude pour votre présence à Abidjan, malgré les fortes contraintes de vos emplois du temps respectifs. Votre présence est le témoignage de votre amitié, de votre fraternité et de votre solidarité avec le peuple de Côte d'Ivoire.

Je voudrais également remercier chaleureusement tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement qui ont bien voulu dépêcher des délégations de haut niveau pour les représenter.

Je remercie tout particulièrement le Président Emmanuel Macron, Président de la République française, qui s'est fait représenter par Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères ainsi que le Président en exercice de

l'Union Africaine, notre Organisation continentale, Monsieur Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, qui a dépêché Monsieur M. Gwede Mantashe, Ministre des Ressources Minières et de l'Energie pour le représenter à cette cérémonie.

Je voudrais aussi saluer la présence de Monsieur Mohamed Ibn Chambas, Représentant Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, ainsi que celle des Présidents de Commissions de nos Organisations régionales, des Chefs de Mission diplomatique et des Hauts Représentants des Institutions internationales, régionales et bilatérales.

A mes invités spéciaux, Monsieur Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République française, Monsieur Goodluck Ebele Jonathan, ancien Président de la République Fédérale du Nigeria, Monsieur Ernest Bai Koroma, ancien Président de la République de Sierra Leone et tous ceux que je n'ai pu citer, je voudrais dire à quel point je suis sensible à votre présence à mes côtés en ce jour historique.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers compatriotes,

Le samedi 31 octobre 2020, s'est tenue l'élection présidentielle, conformément à l'article 56 de la Constitution du 8 novembre 2016. Le peuple de Côte d'Ivoire a fait un choix.

Au-delà de ma personne, les Ivoiriens, dans leur grande majorité, ont fait le choix de la démocratie, le choix de la paix, le choix de la stabilité. Ils ont fait ce choix en dépit de toutes les entraves à l'expression de leur liberté et de leur droit de vote. Ils ont démontré que les urnes doivent rester l'ultime recours pour décider de l'avenir de notre Nation.

C'est pourquoi je suis animé aujourd'hui d'un sentiment de fierté et de reconnaissance pour la confiance qui m'a été renouvelée.

Je salue tous les électeurs qui ont accompli leur devoir civique, malgré les obstacles auxquels ils ont eu à faire face.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes concitoyens qui ont porté leur choix sur ma personne afin de poursuivre notre marche vers une Côte d'Ivoire plus prospère et plus solidaire.

Je veux remercier également toutes les personnalités et toutes les personnes qui ont travaillé à rendre possible cette élection.

Je pense notamment au Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Hamed Bakayoko et à toutes les Institutions de la République qui ont assumé leur rôle avec responsabilité.

Je félicite la Commission Electorale Indépendante qui s'est montrée à la hauteur de sa mission, en conduisant le processus électoral à bonne fin et à bonne date.

Je félicite également nos forces de défense et de sécurité qui ont géré cette période électorale de façon républicaine, avec professionnalisme. Elles ont su faire preuve de retenue, contribuant ainsi au bon déroulement de l'élection présidentielle.

Mes remerciements s'adressent au corps préfectoral, à la chefferie traditionnelle et aux leaders religieux qui sont intervenus pour préserver la paix entre les communautés.

Je remercie, bien évidemment, celle qui s'est toujours tenue à mes côtés, ma chère épouse, Dominique. J'associe à ces remerciements nos enfants et tous les membres de notre famille pour leur soutien constant et sans faille ainsi que tous nos amis, pour leurs conseils avisés.

Je remercie également ma famille politique, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), qui m'a désigné comme son candidat à l'élection présidentielle. Je félicite mes équipes de campagne : les Directeurs nationaux de campagne, leurs adjoints et leurs collaborateurs pour leur dévouement et l'important travail accompli à l'occasion de la campagne électorale.

A cet instant de mon adresse, j'ai une pensée toute particulière pour celui que j'aurais tant souhaité voir à ma place aujourd'hui, mon fils, feu le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, candidat désigné, le 12 mars 2020, par le RHDP pour l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.

J'ai également une pensée pour mon jeune frère, feu le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Monsieur Sidiki Diakité, un grand serviteur de l'Etat. Tous les deux ont œuvré jusqu'à leur dernier souffle au succès de cette élection.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

C'est avec beaucoup d'honneur et de responsabilité que j'ai prêté serment en tant que Président de la République de Côte d'Ivoire.

Je mesure l'ampleur de cette charge. Je prends, à nouveau, l'engagement de l'assumer pleinement, au service de mes Compatriotes, de tous mes Compatriotes,

sans distinction ; parce que c'est ensemble que nous devons construire un avenir plus radieux pour tous nos Concitoyens et pour les générations futures.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

Cette échéance électorale nous rappelle que le respect de notre Constitution et des Institutions de la République sont les seuls garants de la démocratie et de la stabilité pour notre pays. Il n'y a pas d'alternative à cette voie.

La Côte d'Ivoire est un Etat de droit, respectueux des droits humains. Notre Constitution garantit à chaque citoyen le droit de vote. Ce droit civique a pour corollaire la liberté de tous d'exercer leur droit de vote.

Après l'élection présidentielle de 2010 et la malheureuse crise post-électorale qui a occasionné plus de 3000 morts, notre pays a renoué avec des élections apaisées en 2015. En effet, l'élection présidentielle de cette année-là s'est déroulée dans un climat de paix, nous faisant légitimement penser que le temps des violences électorales était définitivement révolu.

Malheureusement, l'élection présidentielle du samedi 31 octobre 2020 a donné lieu à des violences et à des actes intolérables constitutifs d'infractions pénales. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence qui ont entraîné des pertes en vie humaine et des destructions de biens publics et privés.

Ces actes graves ne doivent pas rester impunis. Il faut mettre fin à l'impunité dans notre pays car c'est une exigence pour le respect des droits humains. Nul n'est au-dessus de la loi.

La vie des Ivoiriens et des populations vivant en Côte d'Ivoire ne doit pas être sacrifiée pour nourrir des desseins politiques.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

Les événements récents nous rappellent également que la paix et la cohésion sociale ne sont jamais acquises de manière définitive. Elles nécessitent une veille quotidienne de tous et exigent de chacun de la responsabilité.

Il nous faut consolider la tranquillité et la paix dans nos villages, dans nos villes, dans notre pays.

C'est le sens que je donne à la prestation de serment de ce jour : renforcer la cohésion sociale et conduire la destinée de notre pays vers le développement et le mieux-être de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien.

Pour cela, il nous faut renouer avec les valeurs léguées par le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, qui fondent notre beau pays ; des valeurs de paix, d'hospitalité, de dialogue, d'union, de discipline et de travail.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

Au cours de ces neuf dernières années, notre pays a connu un élan économique marqué par l'une des croissances les plus fortes au monde, une nette amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, et un important recul de la pauvreté.

Nous devons être fiers de ce que nous avons accompli. Toutes les revues conduites depuis 2012, dans le cadre de nos programmes avec le Fonds Monétaire International, ont été concluantes et ont permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de ressources importantes et de se positionner comme un pays capable de mettre en œuvre des réformes économiques et financières de grande ampleur.

Pour ce nouveau mandat, notre réussite économique doit se mesurer, au-delà de la croissance de la richesse nationale, par notre capacité à offrir encore plus d'opportunités à chaque citoyen ivoirien aspirant à un mieux-être, notamment aux plus jeunes.

La priorité de notre action sera centrée sur l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes.

Je réaffirme mon engagement en faveur de l'école obligatoire et la gratuité de l'école publique pour les enfants de 6 à 16 ans.

Afin de lever tous les obstacles à la mise en œuvre complète de cet engagement, j'ai décidé que, pour compter de janvier 2021, le Gouvernement et les collectivités locales prendront en charge les frais des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires, en abrégé COGES, jusque-là supportés par les parents d'élèves dans le Primaire et le Secondaire.

L'éducation est un droit inaliénable pour tous les enfants de notre pays. Il est également le gage de la transmission des valeurs de génération en génération. Je ne ménagerai, donc, aucun effort pour préserver et garantir ce droit fondamental.

Nous veillerons également à ce que la transformation structurelle de notre économie soit créatrice de plus d'emplois pour nos jeunes diplômés. Nous allons multiplier, sur l'étendue du territoire national, les Centres de Formation Professionnelle afin d'offrir une seconde chance à nos jeunes sortis trop tôt du système scolaire, mais désireux d'apprendre un métier ou de se diriger vers l'auto-emploi.

Nous devons assurer une meilleure adéquation des formations dispensées dans nos écoles et universités avec les opportunités d'emplois dans le secteur privé.

L'autonomisation économique des femmes et le développement social inclusif demeurent également ma priorité.

Grace aux Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), 250 000 femmes ont déjà bénéficié de financements de leurs projets.

Le capital du FAFCI sera porté à 30 milliards de francs CFA au cours des cinq prochaines années ; ce qui va doubler le nombre de femmes bénéficiaires et leur permettre de soutenir davantage leurs familles.

Le Gouvernement a su apporter une réponse appropriée pour contenir la pandémie de COVID-19 ainsi que ses impacts sanitaires, économiques, sociaux et humanitaires.

Nous poursuivrons nos efforts en mettant à la disposition des populations, les solutions les plus adéquates, notamment le vaccin contre la COVID-19, à partir du mois d'avril 2021.

Nous allons également continuer à mettre l'accent sur la santé en veillant à la généralisation de la Couverture Maladie Universelle et à l'amélioration de la qualité de l'offre de soins.

Outre la mise en place d'un plateau technique de pointe dans toutes les Régions, nous procéderons à l'instauration d'enquêtes de satisfaction dans le circuit du patient dans les hôpitaux publics.

Le développement du capital humain fera l'objet d'un programme spécial dès le premier semestre 2021, pour en faire un instrument d'amélioration de la productivité, indispensable à la poursuite de notre dynamique vertueuse sur les plans économique et social. Celui-ci prendra en compte, notamment, les dimensions santé, nutrition, protection sociale et éducation-formation, en particulier de la jeune fille.

Je prends l'engagement de faire reculer davantage la pauvreté à travers l'émergence d'une classe moyenne ivoirienne encore plus importante au cours du prochain quinquennat.

Je prends aussi l'engagement de renforcer davantage le partenariat avec le secteur privé ; de continuer à bâtir une société qui reconnaît la primauté du secteur privé dans la création d'emplois et de richesse ainsi que la nécessaire complémentarité entre l'État, le Secteur privé et la Société civile. Dans cette dynamique, les champions nationaux pourront compter sur l'engagement et le soutien de l'Etat.

Les performances exceptionnelles réalisées par notre pays doivent s'inscrire dans la durée, pour nous permettre de relever les défis majeurs de développement auxquels nous sommes confrontés, notamment celui de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la corruption.

La lutte contre la corruption revêt, en effet, un enjeu majeur parce que la corruption sape les fondements même de l'Etat de droit et de la démocratie. Elle altère la bonne foi indispensable au fonctionnement correct des Institutions gouvernementales, politiques et économiques. La corruption entraîne une mauvaise utilisation des fonds publics et elle fausse la concurrence en faisant obstacle au commerce et à l'investissement.

C'est pourquoi, la lutte contre la corruption sera renforcée et les cas de corruption sévèrement réprimés aussi bien dans l'administration que dans le secteur privé.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

Les progrès réalisés en matière de réconciliation nationale sont appréciés par nos Compatriotes, notamment la Loi d'amnistie d'août 2018, qui a permis la libération de 800 prisonniers de la crise post-électorale ou encore la récente délivrance d'un passeport ordinaire et d'un passeport diplomatique à mon prédécesseur.

Afin de consolider davantage la cohésion nationale, j'envisage de créer un Ministère en charge de la Réconciliation Nationale dans les prochains jours.

Ce Département ministériel aura pour mission de faire une évaluation de nos actions, avec pour objectifs le renforcement de la cohésion nationale et de la réconciliation des filles et des fils de notre chère Côte d'Ivoire.

Dans cette même dynamique, j'ai instruit le Premier Ministre de reprendre les discussions avec les partis politiques pour mettre en œuvre les recommandations de la CEDEAO relatives à la Commission Electorale Indépendante, dans la perspective de la tenue des élections législatives dans le courant du premier trimestre 2021, afin d'être en conformité avec le calendrier de la mise en place des Institutions de la III^e République.

J'invite l'ensemble des partis politiques à saisir cette nouvelle opportunité qui s'offre à tous pour aboutir à la décrispation du climat politique, par le dialogue, afin de renforcer la paix et la stabilité dans notre pays.

Excellences,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Compatriotes,

Les défis qui nous attendent sont nombreux : ils sont humanitaires et économiques en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ; ils sont sécuritaires en lien avec la lutte contre le terrorisme. Ils sont aussi institutionnels avec l'organisation des prochaines élections locales.

J'ai foi en notre capacité à relever tous ces défis.

Nous devons travailler, sans relâche, dans le respect de la Constitution, des lois de la République ainsi que dans le respect de nos Institutions, dans l'intérêt de nos Compatriotes qui aspirent à vivre en paix.

Comme le disait le Président Houphouët-Boigny, et je cite : *« Dans cette Côte d'Ivoire où est si vive la conscience de la responsabilité de génération en génération, la fierté veut que, chacun de nous laisse à la génération future, davantage qu'il n'a reçu. »*

Pour ma part, je renouvèle mon ambition de construire avec tous mes Compatriotes, sans exclusive, une Côte d'Ivoire plus solidaire, pour un avenir meilleur pour tous les Ivoiriens.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !